



Saison 2016 / 2017

Familles Rurales Association de Martinvast

16 rue Croix PINEL – 50690 MARTINVEST

02.33.52.02.19

famillesruralesmartinvast@orange.fr (secrétariat)

steph.clshgarderie@orange.fr (accueil collectif de mineurs)

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Association
de Martinvast



Les activités

L'accueil périscolaire :

La garderie accueille les enfants en période scolaire de 7h15 à 8h00 tous les matins, de 16h30 à 18h30 les lundis et jeudis, de 15h15 à 18h30 les mardis et vendredis et de 12h00 à 12h30 les mercredis.

La première heure du soir n'est pas fractionnable car elle comprend le goûter.

L'accueil de loisirs :

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis de 12h00 à 18h00 et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h00 (voir planning).

Les activités de loisirs :

✓ L'artisanat : mardi de 13h30 à 16h30

Les activités et thèmes choisis feront l'objet d'un planning qui sera remis aux participants lors de l'inscription. La liste du matériel nécessaire sera fournie par l'animatrice.

✓ La couture : jeudi de 13h45 à 16h15

✓ La peinture sur porcelaine : lundi de 13h30 à 16h30 ; mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et mercredi de 19h30 à 22h30

La peinture acrylique : les jeudis de 9h00 à 12h00

Les activités sportives :

✓ Gymnastique détente : mardi de 10h00 à 11h00

✓ Gymnastique tonic : lundi de 18h30 à 19h30

✓ Zumba : lundi de 17h45 à 18h30 et de 19h30 à 20h15

✓ Step et gym tonic : jeudi de 19h00 à 20h00

✓ Zumba enfants : de 7 à 11 ans, jeudi de 18h15 à 19h00

NOUVEAU!

Les activités ont lieu dans la salle de Saint-Sébastien. Pour votre confort, merci de prévoir un drap de bain et une bouteille, ainsi que des chaussures adaptées à changer sur place.

✓ Randonnées pédestres : 1 à 2 fois par mois Le calendrier des dates disponible en septembre. 1er RDV le jeudi 8 septembre à 14h à l'association.

NOUVEAU!

Les tarifs

Enfance jeunesse	1er enf.	2ème enf.	3ème enf.	4ème enf.
<u>Accueil de loisirs (communes)*</u>				
Journée repas	13,40 €	12,80 €	12,20 €	9,20 €
Journée sans repas	9,10 €	8,50 €	7,90 €	4,90 €
½ journée repas	9,40€	9,10 €	8,90 €	7,10 €
½ journée sans repas	5,10 €	4,80 €	4,60 €	2,80 €
<u>Accueil de loisirs (hors communes)</u>				
Journée repas	19,40 €	18,80 €	18,20 €	15,20 €
Journée sans repas	15,10 €	14,50 €	13,90 €	10,90 €
½ journée repas	13,40 €	13,10 €	12,90 €	11,10 €
½ journée sans repas	9,10 €	8,80 €	8,60 €	6,80 €
Les aides aux loisirs	Journée repas	½ jour. repas	½ jour.sans.repas	
Cartes loisirs A (ou COPALE A)				
1er enfant	4,00 €	3,50 €	1,80 €	
À compter du 2ème enfant	2,00 €	1,75 €	0,90 €	
Cartes loisirs B (ou COPALE B)				
1er enfant	5,50 €	4,30 €	3,00 €	
À compter du 2ème enfant	2,75 €	2,15 €	1,50 €	
Participation MSA (hors cartes loisirs)	0,60 € / heure	0,60 € / heure	0,60 € / heure	
Périscolaire		Repas	½ jour sans repas	
Périscolaire (1 h)	2,30 €	4,30€	5,10€	
Périscolaire (1/2 heure)	1,15 €(Tarif dégressif)			

Les activités loisirs	tarifs	périodicité
Artisanat	77 €	à l'année (3,20 € par séance exceptionnelle)
Couture / peinture acrylique	77 €	à l'année
Porcelaine	97 €	à l'année (1 séance par semaine)
	160 €	à l'année (2 séances par semaine)
Activités sportives	85 €	à l'année (1h par semaine)
(parmi les 4 activités proposées)	135 €	à l'année (2h par semaine)
	186 €	à l'année (3h par semaine)
	216 €	à l'année (4 h par semaine)
Zumba enfants	65€	à l'année
Randonnée pédestre	1,50 €	par séance

* Communes : Martinvast, Hardinvast, St-Martin le Gréard, Teurtheville-Hague, Virandeville, Nouainville, Sideville, Tollevast (lors que le centre est fermé).

Horaires d'ouverture du secrétariat * :

Matin	Après-midi
Lundi 8h30 – 12h00	13h30 – 17h30
Mardi fermé	13h30 – 17h30
Mercredi fermé	fermé
Jeudi 8h30 – 12h00	13h30 – 16h30
Vendredi 8h00 – 12h00	fermé

* Ouverture que le matin lors des vacances scolaires

Modalités d'inscription :

Pour toute inscription aux services proposés par l'association, merci de fournir les documents suivants :

1. l'attestation d'assurance responsabilité civile
2. Un chèque de 27,30 € par famille pour la carte d'adhésion Familles Rurales (encaissé en janvier 2017)
3. Deux enveloppes timbrées, par famille, ou une adresse mail valide
4. La fiche de renseignements à retirer au bureau

En fonction de l'activité, certains documents seront à fournir en plus :

Garderie, centre de loisirs

- ✓ Photocopie carnet de santé (page des vaccins)
- ✓ Photo récente de l'enfant

Activités pour adultes

- ✓ Le règlement de l'activité
- ✓ Un certificat médical (activités sportives)

Les inscriptions et le règlement des activités loisirs et sportives doivent être reçus dès le mois de juin 2016 et jusqu'à la date de la reprise des activités.

La pérennité de ces activités repose sur un nombre minimum de participants par session (12 personnes). Elles sont accessibles à toute personne physique, sans aucune restriction, notamment concernant le lieu de résidence.

REPRISE DES ACTIVITES LE 12 septembre 2016